

**Sud**  
RATP



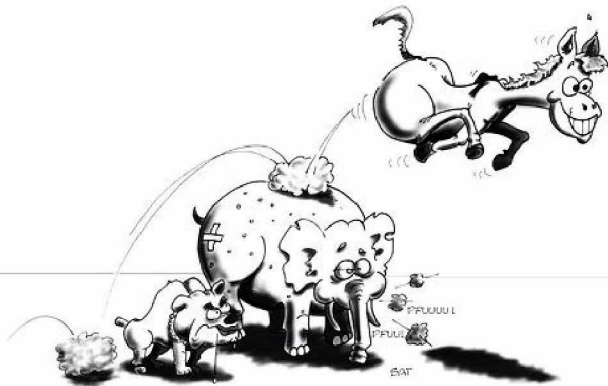
## **AVENANT n°2 AU PROTOCOLE MACHINISTES-RECEVEURS POURQUOI SUD N'A PAS SIGNÉ**

**L'avenant n°2 au protocole d'accord 2005-2009 sur le déroulement de carrière des Machinistes-Receveurs a été signé fin décembre 2011 par les syndicats CGT (28,50%), UNSA (28,36%) et FO (13,23%).**

Présenté comme un «cadeau de Noël» au pied du sapin, il permet aux signataires, dans un esprit de Noël, de ne pas «s'enguirlander» avec la direction car les bons comptes font toujours les bons amis, tout en mettant «les boules» au seul non signataire, SUD...

**Depuis 2004, où nous sommes devenus représentatifs à la RATP, SUD a toujours refusé d'entériner les fourchettes et les quotas pour les MR !**

SUD revendique un avancement à l'ancienneté égal pour tous, où seules les fautes professionnelles peuvent donner lieu à un retard à l'avancement après examen la commission de classement.



Ce qui n'a rien à voir avec le déroulement de carrière existant à BUS, où il faut gagner un concours de circonstances, de beauté ou de servilité pour griller les petits copains plus anciens. Comme il n'y a pas assez de place pour tout le monde, travail bien fait ou pas, c'est donc l'avis de ta hiérarchie qui prend le pas, avec toute la subjectivité et la discrimination qui va avec...

Domage que les autres syndicats n'aient pas notre vision des choses, car même si ce protocole au rabais (1,4M d'euros pour 13 000 MR à comparer au 0,5M d'euros des vœux du PDG) permettra à 2500 agents de récupérer quelques euros/miettes grâce à ce saupoudrage, plus de 11 000 MR n'auront pas un centime de plus !

SUD regrette la docilité des habituels syndicats partenaires de la Direction, dont un nouveau venu parmi eux avec la CGT. Mais qu'est-ce qui a pu ainsi motiver leur engouement pour ce protocole à 2 balles, qui laisse à penser que la Direction se soucie des Machinistes alors qu'ils sont parmi les plus mal considérés de la RATP ?

**Un autre protocole était possible avec l'unité des syndicats, celle-là même qui, le 27 juin 2011, nous a permis de faire reculer la Direction sur l'augmentation du temps de travail et qui devrait servir d'exemple !!!**

## **Mais concrètement, que va amener cet avenant :**

- le passage à la BC2 entre 2 et 4 ans au lieu de 3 à 5 ans, alors que la plupart des syndicats revendiquaient un passage automatique en BC2 au commissionnement ;
- une légère amélioration des pourcentages pour le passage à la BC3 et quelques places supplémentaires en 3 ans, avec le maintien de la fourchette 3 à 5 ans existante (20-70-10 au lieu de 10-80-10) ;
- l'attribution de +5 points (30€) au passage M2R après 2 ans de BC5, en attendant la BC6 (certains n'en verront même pas la couleur) ;
- l'attribution de +5 points (30€) après 2 ans de BC8, soit au bout de 29 ans de conduite, autant dire une éternité ;
- l'illusoire possibilité pour les inaptes après 15 ans de conduite de dérouler jusqu'à la BC8, ce qui dans les faits se révélera quasiment impossible puisqu'ils passent taquet +1.

### **AUCUNE MESURE DE RACCORDEMENT, AUTANT DIRE RIEN POUR LA MAJORITÉ DES MACHINISTES QUI ONT POURTANT TOUS CONTRIBUÉ A L'EFFORT D'UNE PRODUCTIVITÉ RÉALISÉE SUR LEUR DOS !**

Ce qui n'empêche pas la Direction d'affirmer que cet avenant permet de reconnaître l'implication des Machinistes Receveurs dans l'atteinte des objectifs fixés pour le département Bus dans le cadre du plan d'entreprise 2008-2012.

**Ceux qui n'ont rien en seront pour leurs frais, grâce à la Direction et à ses partenaires ils auront transpiré gratis ces 4 dernières années, ce qui est bon pour la ligne à défaut de l'être pour le portefeuille...**



Le plus marrant c'est que les principaux bénéficiaires de ce protocole n'étaient même pas dans l'entreprise il y a 4 ans... tant mieux pour eux et tant pis pour les autres !

Signer ce déroulement de carrière en fourchettes et avec quotas pour la catégorie Machinistes-Receveurs, revient une nouvelle fois à nous différencier des Conducteurs de métro et de RER qui bénéficient d'un déroulement de carrière à l'ancienneté, ce qui devrait être la règle à Bus, au nom de l'équité de traitement.

**Ce qui est possible pour les conducteurs de Métro et de RER l'est aussi pour les conducteurs de Bus !**

SUD sera donc le seul syndicat à ne pas trahir les agents en validant ce protocole au rabais, restant fidèle à ses revendications en terme de déroulement de carrière pour les Machinistes-Receveurs. Notre signature ne s'achète pas !



**SYNDICAT SUD/RATP**  
5 Avenue de Verdun – 94200 Ivry sur  
Seine  
Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625  
<http://www.sudratp.fr>

**AVEC SUD,  
ON NE LACHE  
RIEN !!!**